

4 R (AA 1018)

Mouvement National Belge (M.N.B.)

Le présent inventaire a été établi à partir de documents d'origines diverses, qui bien que concernant le *M.N.B.* n'en sont cependant pas les archives officielles¹. Cette diversité d'origines explique le caractère inégal des renseignements fournis. Ceux concernant plusieurs provinces - base de l'organisation du mouvement - se réduisent à très peu de choses. Seules trois provinces - la Flandre orientale, le Hainaut et le Luxembourg -, bénéficient d'une documentation relativement abondante.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU *M.N.B.*

La direction du mouvement était assurée par le Directoire national, installé à Bruxelles. Il était composé du Chef national et de Conseillers.

A partir de janvier 1941, la direction fut assurée par Camille Joset. Résistant des deux guerres mondiales, il assura au cours de la première l'organisation et le contrôle des services de renseignements belgo-franco-anglais. Arrêté en mai 1915, condamné à mort, puis gracié, il passa quarante-quatre mois dans les prisons allemandes.

¹ Les documents proviennent de:

- Instructions et ordres de service, 1942-1944;
- MNB, Secteur Hainaut, Couillet, 1944-1945;
- MNB, Renaix (don Van Coppenolle);
- MNB, Section de Marcinelle, Epuration (don Y. Bourdon);
- MNB, Luxembourg. Tracts, journaux, circulaires, affiches;
- MNB, Uccle. Statuts de l'Amicale;
- MNB, Luxembourg. Renseignement;
- MNB, Archives partielles liquidation, 1945-1950;
- A. Tilmant. Libération Spontin.

Dans l'entre-deux-guerres, il fut notamment Haut-Commissaire royal pour la reconstruction du Luxembourg.

La 2e Guerre mondiale le vit entrer dans le *M.N.B.* naissant dès décembre 1940. Fondateur du journal clandestin *La Voix des Belges* en juillet 1941, il fut arrêté le 27 avril de l'année suivante. Trois nouvelles années d'incarcération lui firent perdre l'usage de ses jambes.

Ecrivain et journaliste, il publia plusieurs ouvrages, notamment sur la guerre.

Camille Joset arrêté, la continuité des activités du *M.N.B.* fut assurée par son fils, le Révérend Père Camille-Jean Joset S.J.

La direction du mouvement fut assurée par Raymond Defonseca, déjà chef adjoint du *M.N.B.* Officier de police à Saint-Gilles, il créa la brigade du *M.N.B.* de cette commune, en janvier 1941. Il travailla en outre dans la presse clandestine, collabora au service de renseignements *Mill* et s'occupa d'évacuation d'aviateurs alliés en relation avec le service *Comète*.

En février 1944, R. Defonseca, à son tour, ainsi qu'un grand nombre de dirigeants de l'échelon supérieur, et d'importants responsables, furent arrêtés. La direction, jusqu'à la Libération, fut alors assurée par Fr. Amiel. Le rôle du mouvement s'est alors considérablement réduit. Ses contacts coupés, sa presse clandestine cessant de paraître, le *M.N.B.* n'était plus en mesure de jouer à la Libération le rôle aussi important que celui qui lui avait été assigné.

Le président national du *M.N.B.* fut ensuite F. Lambert, et le président d'honneur, Staumont.

Le *M.N.B.* fut structuré sur une base provinciale. En un premier stade, neuf Comités provinciaux assistaient le commandant national. Chaque province était divisée en «secteurs». Chaque Comité provincial comprenait un chef provincial et les chefs des divers secteurs provinciaux. Le chef provincial avait pour mission:

- exécuter les ordres de l'Etat major national,
- coopérer au recrutement et à l'organisation des forces de la province,
- faire régulièrement rapport au commandant national.

A partir du 13 janvier 1944, l'organisation fut remaniée et complétée. Sur ordre du Directoire national, les commandants provinciaux furent chargés de regrouper les secteurs en «zones», généralement au nombre de deux ou trois. Chaque Comité provincial comprit dès lors le commandant de province, son adjoint et les deux ou trois chefs de zone. Le rôle du chef de zone consistait à exécuter les ordres du commandant provincial et d'informer celui-ci des activités de sa zone.

Les différents secteurs de chaque zone étaient subdivisés en «localités». Chaque localité était coiffée d'un comité composé du chef de la localité et des commandants de «brigade». Chaque brigade, à son tour, comprenait d'ordinaire deux «sections», composées respectivement de neuf équipes de cinq à six hommes chacune. En principe, chaque localité devait comporter au moins trois brigades:

- la première, destinée à aider la police au jour de la Libération;
- la seconde, chargée de faire du renseignement et d'assurer la surveillance des suspects de collaboration;
- la troisième, brigade de choix, s'est spécialisée au sabotage et à la préparation des actions armées prévues pour la Libération.

H. MASSON

INVENTAIRE ²

Celui-ci est structuré conformément à l'organisation du *M.N.B.*

Première Partie: le Directoire

A. *Le Directoire*

1. Informations d'ordre général
 - * Brochure: le *M.N.B.* Service de Renseignements.
 - * Grille-Code et Code militaire du *M.N.B.*
 - * Signes distinctifs propres au *M.N.B.* Ecusson.
 - * Le Service de récupération.
 - * Proclamations: Création d'un Comité insurrectionnel.
Agissements du mouvement «Wallonie Libre».
 - * Schémas organisationnels.

2. Instructions à destination des Chefs de province: Objet
 - Numéro 1: Programme du Mouvement.
 - Numéro 2: Organisation du Mouvement.
 - Numéro 3: But de l'Organisation.
Organisation.
Action militante ou Action de combat.
 - Numéro 3 bis: Réorganisation des forces supplétives de gendarmerie
Recensement des forces disponibles.
 - Numéro 4: Attribution des Chefs à tous les échelons.
Principes d'action.
 - Numéro 5: *La Voix des Belges*, organe du *M.N.B.*
 - Numéro 6: Presse.
 - Numéro 7: Service Epuration et Renseignements.
 - Numéro 8: Immatriculation.
 - Numéro 9: Signe distinctif - Insignes - Equipement.
Liaisons.
 - Numéro 10: Assermentation de tous les volontaires.
 - Numéro 11: Création de la fonction de Chef de zone.
Diverses notes aux Chefs de province.

² Le présent inventaire a incorporé divers documents concernant le *M.N.B.*, répertoriés une première fois sous les indicatifs 4 R 1 à 4 R 8.

3. Ordres de service: Objet

- Numéro 1: Fonctionnement.
- Numéro 2: Démoralisation de l'ennemi.
- Numéro 3: Services divers, presse et *M.N.B.*
- Numéro 4: Activité de service - Moyens de communiquer, Organisation de provinciale.
- Numéro 5: Presse.
- Numéro 6: Aide aux familles de nos membres arrêtés.
- Numéro 7: Service de renseignements et d'épuration.
- Numéro 8: Contact avec le *Front de l'Indépendance*.
- Numéro 9: Service de renseignements et d'épuration.
- Numéro 10: Service de renseignements.
- Numéro 11: Presse.
- Numéro 12: Brigade de choc.
- Numéro 13: Epuration et maintien de l'ordre.
- Numéro 14: Recrutement.
- Numéro 15: Divers.
- Numéro 16: Service de renseignements.
- Numéro 17: Service de renseignements.
- Numéro 19: Renseignements.
- Numéro 20: Presse - Soutien.
- Numéro 21: Epuration.
- Numéro 22: Relations avec le *F.I.* et Service de renseignements.
- Numéro 23: Service de renseignements.
- Numéro 25: Soutien.
- Numéro 26: Service de renseignements.
- Numéro 27: Circonstances.
- Numéro 28: Relations avec le *F.I.*
- Numéro 29: Sabotages.
- Numéro 30: Service de la presse.
- Numéro 31: Recrutement.
- Numéro 32: Communications.
- Numéro 33: Secours aux réfractaires et illégaux.
- Numéros 34
et 34bis: Communications et recrutement.
- Numéro 35: Soutien des réfractaires.
- Numéro 36: Relations avec d'autres organisations.
- Numéro 37: Communication urgente.
- Numéro 38: Communications par courrier.
- Numéro 39: Organe de combat.
- Numéro 40: Contacts avec des personnes étrangères aux services.

- Nomination d'un Chef de province.
- Numéro 41: Rétablissement des contacts avec le *F.I.*
- Numéro 42: Recrutement.
- Numéro 43: Récupération des aviateurs alliés.
- Numéro 44: Fonds de soutien. Presse.
- Numéro 45: Répression des indiscretions.
- Numéro 46: Service de l'épuration.
- Numéro 46bis: Soutien de la famille des fusillés.

4. Communications à tous les échelons, portant sur:
- * Rapports et citations.
 - * La sécurité.
 - * Octroi des distinctions honorifiques.
 - * Trafic ferroviaire.
 - * Renseignements sur l'aéronautique.
 - * Informations sur les activités industrielles et agricoles.
 - * Instructions pour le parachutage et le sabotage.
 - * Liste des matériaux T.S.F.
 - * Signalisation des suspects.
 - * Réquisitions de vivres.
 - * Discrétion à observer en ce qui concerne l'activité du *M.N.B.*
 - * Démobilisation progressive des éléments du Mouvement.
 - * Etablissement des états de service des agents.
 - * Etablissement d'une liste nominative des agents ayant fourni des prestations comme agent supplétif dans la commune habitée par l'agent.
 - * Utilisation de la documentation d'intérêt répressif.
 - * Remise des armes.
 - * Note du ministère du Ravitaillement: nombre de membres des Forces de Résistance et de Contrôleurs.
 - * Copie de la circulaire relative au programme de l'épreuve pour l'accession des officiers de la résistance au grade de sous-lieutenant.
 - * Conditions requises des agents désirant entrer à la Sûreté de l'Etat.
 - * Caractère illégal des groupements belges s'instituant «Police Militaire» et «Sûreté Militaire».
 - * Paiement d'une solde journalière de 40 f. aux agents du *M.N.B.*
 - * Libération de leurs fonctions dans les Mouvements de résistance des agents des postes, des finances, douanes et accises, ainsi que les employés des organisations bancaires et financières.
 - * Signalisation de numéros de plaques de voitures suspectes.

- * Discretion absolue exigée au sujet des messages diffusés par la *B.B.C.*
 - * Appel aux officiers et sous-officiers de carrière faisant partie du *M.N.B.* et désireux d'encadrer les bataillons en formation.
 - * Ordre du jour du général Eisenhower: remerciements à la Résistance belge.
 - * Varia.
5. Réunions du Directoire: 17-12-1944, 8-4-1945, 29-6-1947.
- * Attestation du chef de la province de Hainaut, l'aumônier Paternotte prouvant le rattachement, après la Libération, du groupe des «Affranchis» au *M.N.B.*
6. Correspondance.
- Destinataires:
- C. Joset, président national du *M.N.B.*
 - Colonel Defonseca, chef national en second du *M.N.B.*
 - Hougardy, secrétaire du *M.N.B.*
 - A. Bistiaux, chef du Service social.
 - L^t Colonel Préser, liquidateur du *M.N.B.*
 - Staumont, président d'honneur du *M.N.B.*
7. Service de Renseignements et d'Action: fiches d'agents disparus.

Deuxième Partie: les Provinces

B. Anvers

8. Plan de défense de la ville.

C. Brabant

9. Secteur Nivelles: listes des bénéficiaires des brevets suivants:
 - Médaille Commémorative 40-45;
 - Médaille de la Résistance.

D. Flandre occidentale

10. Courtrai: fiche relative au nommé L. Delmotte, prisonnier depuis le 20-4-1944.

E. Flandre orientale: Zone I. Secteur Renaix. Région Audenaarde (Oudenaarde)

11. Liste des délégués de la zone et du secteur.
12. Listes des membres, avec indicatif, date d'adhésion au *M.N.B.*, grade, situation militaire et préjudice subi, pour les communes sui-vantes:
- Bevere,
 - Eine,
 - Ename et Neder-Ename,
 - Flobecq (Vloesberg)³,
 - Leupegem,
 - Maarke-Kerkem,
 - Munkzwalm,
 - Nukerke,
 - Oudenaarde,
 - Ronse (Renaix),
 - Schorisse,
 - Sint Denys-Boekel,
 - Sint Maria-Horebeke,

³ Cette commune appartenait en 1940 à la Flandre orientale. Elle est passée à la province du Hainaut en 1963, sous le nom de Flobecq.

- Welden,
- Zottegem.

13. Secteur Renaix: rapports d'activité du 6-4 et 10-9-1944.

14. Publications ⁴:

- *Le M.N.B. Renaix dans les Collines*;
- *1940-1945. La Résistance à Renaix / De Weerstand in Ronse*.

15. Varia:

- Cas Jaspers, professeur de langues germaniques à l'A.R. de Renaix.
- Exemplaire de «Certificat de Travail».
- *M.N.B. Appel à la Population*.
- Plan de la gare de Renaix.
- Plan de la gare d'Oudenaarde.
- Photo d'une lettre adressée au *Kreiskommandant* d'Alost donnant une liste d'«hommes de confiance».
- Carte d'identité anonyme.
- Liste donnant les noms de trois agents arrêtés et d'un fusillé.
- Album-souvenir de R. Devacht, de Renaix.
- Diverses lettres.

F. Hainaut

Organigramme:

Chef provincial: Aumônier Paternotte
A. Henquinbrant

Responsable militaire: A. Pater

Liquidateur provincial: C. Levo

U.N.P.C.-Hainaut: Union nationale Presse clandestine; Hainaut

Service social: A. Bistiaux

Zone I: Secrétaire: M. Deplus

Chef de la Zone: Cl. Bachy

Secteur: Flobecq

Sections: Quiévrain-Hensies

Montroeuil-sur-Haine

⁴ Ces documents ont été transférés à la bibliothèque du Centre.
On peut y consulter également: *Le M.N.B. - Secteur Renaix et la Zone I du Hainaut*.

Châtelineau

Zone II: Chef: R. Dewelde

Zone III: Chef: Cl. Adam

Secrétaire: M. Scaufaire

Délégué permanent: A. Depaire

Région E

Secteur K: Chef Mme D. Dainville

Secteur Nivelles-N.

Secteur Mons

Secteur Charleroi: Chef Delire

Sections: Gilly-Aiseau

Marcinelle

Jumet: Chef O. Laitem

16. Listes:

- Résistants armés reconnus par la Commission de contrôle.
- Résistants arrêtés, déportés, fusillés, morts en captivité.
- Membres ayant bénéficié d'une distinction honorifique:
 - ensemble de la province,
 - regroupés par sections ou localités,
 - correspondance.

17. Communications des chefs de province ou de groupes aux militants.
Mai-août 1944.

18. Epuration: fiches et renseignements concernant des collaborateurs.

- Cas personnels (classés par ordre alphabétique);
- Listes collectives.

19. Informations particulières et correspondance concernant:

- Zone I: secteur Flobecq; sections Quiévrain, Hensies et Mon-troeul-sur-Haine;
- Zone II;
- Zone III: sections Jumet, Marcinelle et Courcelles;
régions Marchienne et Luttre; secteur Charleroi;
- Service Social.

20. Correspondance:

- Abbé Paternotte. Novembre 1944-octobre 1950.
- A. Henquinbrant. Octobre 1944-juillet 1950.
- Nicole (secrétaire du chef de la province). Octobre 1944-mars 1945.

- C. Levo-Deplus. Août-décembre 1947.
- " - Adj. Deprez. Août-décembre 1950.
- " - A. Depaire. Août-octobre 1947.
- " - R. Dewelde. Août 1947-juin 1948.
- " - C. Joset. Octobre 1947-septembre 1950.
- " - O. Noël (chef local Zone I). Mars 1945-décembre 1950.
- " - M. Scauflaire. Février 1946-mars 1947.
- Varia. 1944-1949

G. Liège

21. Liste des membres de la *Gestapo* des localités reprises ci-après:
- Stavelot,
 - Chênée,
 - Jemeppe-sur-Meuse,
 - Ans,
 - Villers-l'Evêque,
 - Xendremael,
 - Liège,
 - Flémalle,
 - Bressoux.

22. Correspondance: varia.

H. Limbourg

23. Cartes: - Herk de Stad;
- Tessengerloo.

I. Luxembourg

24. Organigramme et directives sur le financement de l'organisation et des corps.
25. Notes et communications à tous les chefs responsables.
26. Notes à des chefs en particulier.
27. Ordres de service: novembre 1943 - février 1944.
28. Jeu de cartes fournies par des agents.

29. Rapports d'activité des agents, classés selon les:
- indicatifs,
 - noms d'emprunt,
 - numéros, ou à défaut
 - selon la localisation des faits signalés.
- Varia.
Rapport mensuel de l'activité du *M.N.B.* dans la province: décembre 1943.

30. Notes de frais.

31. Notes au Directoire: novembre 1943 et février 1944.

J. Namur

32. SNCFB. Carte du groupe de Namur.

33. Jemelle:
- Carte signalant la situation des bureaux du Télégraphe.
 - Renseignement sur le trafic ferroviaire.

34. Zone III: Secteur Laneffe:
- liste des membres;
 - correspondance. Objet: expédition des brevets;
 - certificat médical concernant le nommé C. Cauwels.

35. Varia:
- Curé Laboulle: liste non précisée de noms de personnes.
 - Déclarations des agents L. Depres, O. Révelard et A. Servais.
 - Rapport relatif aux journées du 10 au 14 avril 1944.
 - Lettre du ministre de la Défense nationale. Objet: brevet de la Résistance et prime de démobiliation.
 - Demande d'urgence par le chef du secteur N. de renseignements à propos d'hommes menacés d'être abattus.

K. Varia

36. Divers textes allemands:
- Extraits du programme du parti national-socialiste. Munich: 24-2-1920.
 - *Fahrnachweisbuch* (Carnet de contrôle) (circulation des voitures).

- *Personalbogen für Offizierbewerber* (Déclaration personnelle des candidats officiers).
- *Meldung des Offizierbewerber* (Rapport fait en tant que candidat officier)
- *Erklärung zum Nachweis der auzerdienstlichen Eignung und arischen Blutreinheit* (Déclaration prouvant les capacités et aptitudes particulières, ainsi que la pureté de sang arien).

Divers modèles de cartes:

- Carte de légitimation.
- Carte et certificat de travail.
- S.R.A. Carte d'identité.
- Carte d'identité et d'inscription aux Registres de la Population.

Diverses photos non identifiées.